

tive « Levez-vous pour être compté » pour y inclure les données pédiatriques pertinentes. La participation a été excellente, avec plus de 90 % des membres du comité pédiatrique répondant au sondage, et nous attendons maintenant les analyses de ces données pour appuyer la planification d'un sondage pédiatrique exhaustif l'année prochaine.

### Prise en charge de l'AJI

Un comité spécial, auquel présidait le Dr Ross Petty, a préparé un exposé de position sur la prise en charge de l'AJI en contexte canadien. Il s'appuie sur les lignes directrices de la British Society for Pediatric and Adolescent Rheumatology (BSPAR) et sur celles de l'American College of Rheumatology (ACR). De nombreux membres du comité pédiatrique ont participé aux sous-comités auxquels présidaient la Dre Tania Cellucci et le Dr Jaime Guzman; tous les membres ont eu l'occasion de contribuer au développement de ces lignes directrices qui traitent notamment de l'accès aux soins et de l'établissement approprié de traitements pharmacologiques de deuxième et troisième intention. À la suite de son approbation par le comité des lignes directrices de la SCR, le manuscrit sera soumis pour publication cet automne.

*Deborah Levy, M.D., M.S., FRCPC  
Professeure adjointe en pédiatrie, Université de Toronto  
Rhumatologue, Hôpital pour enfants de Toronto  
Toronto (Ontario)*

*Lori Tucker, M.D.  
Chercheuse clinicienne, Child & Family Research Institute (CFRI)  
Professeure adjointe de clinique, Division de la rhumatologie,  
Département de pédiatrie, Université de la Colombie-Britannique  
Vancouver (Colombie-Britannique)*

*Mercedes Chan, MBBS, FRCPC, MHPE  
Professeure adjointe de pédiatrie, Université de l'Alberta  
Rhumatologue pédiatrique, Hôpital pour enfants Stollery  
Edmonton (Alberta)*

*Janet Ellsworth, M.D., FRCPC  
Professeure de pédiatrie, Université de l'Alberta  
Rhumatologue pédiatrique,  
Hôpital pour enfants Stollery et Hôpital Glenrose,  
Directrice de la division de rhumatologie pédiatrique  
Edmonton (Alberta)*

## AMRQ : Plus ça change, plus c'est pareil...

par Frédéric Morin, M.D.

L'an dernier, à pareille date, je vous écrivais que nous étions en négociation forcée avec le gouvernement du Québec. À ce moment, l'équilibre budgétaire de la province était la priorité absolue. L'ensemble des médecins spécialistes a dû contribuer en rouvrant l'entente signée il y a quelques années et dans laquelle était prévu l'étalement sur sept ans d'une augmentation salariale ayant pour but de réduire l'écart entre le Québec et les autres provinces canadiennes. Malgré tout, nous nous en sommes assez bien sortis, soit sans coupures et avec le maintien des montants promis, toutefois reportés. L'ironie de cette « figure imposée » vient du fait que l'actuel ministre de la santé au Québec est celui-là même qui avait construit cette entente alors qu'il était président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec... La politique peut rendre parfois les gens schizophrènes...

Aujourd'hui, nous revoilà entraînés dans le même tourbillon! D'ici quelques semaines, le gouvernement du Québec prévoit l'adoption de la loi 20 dictant, entre autres, des modalités d'accès à la médecine spécialisée. Advenant son application, un médecin pourrait être pénalisé (10 % par trimestre!) s'il n'atteint pas les objectifs prévus par la loi. Par

exemple, 90 % des consultations demandées par la première ligne de soins devront être réalisées selon une priorité déterminée par un guichet central. Imaginez la mise en place d'un tel service de surveillance. « *Big Brother is watching you.* » Évidemment, nous tentons de nous sortir de ce bourbier par une négociation sur des objectifs fédératifs réalistes. La mise en place de cette loi est prévue pour janvier 2016 et il est à espérer qu'une entente la rendant caduque sera signée d'ici peu.

Pour terminer sur une note plus heureuse, l'Association des médecins rhumatologues du Québec (AMRQ) a tenu son congrès annuel de 2015 au début du mois d'octobre dans la belle région de l'Estrie, et ce fut un immense succès avec une participation record de nos membres. La Dre Anne St-Pierre a dirigé avec efficacité une équipe formidable pour sa réalisation, et bravo à la Dre Alessandra Bruns pour avoir obtenu la Bourse du mérite 2015!

*Frédéric Morin, M.D.  
Président, Association des médecins rhumatologues du Québec  
Montréal (Québec)*